

Le programme:

- 1- Définition des concepts clés:
 - 1-1 La linguistique
 - 1-2 Les domaines de la linguistique
 - 1-3 Définition de la phonétique
- 2- Les domaines de la phonétique
 - 2-1 La phonétique auditive (perceptive)
 - 2-2-La phonétique acoustique (physique)
 - 2-3- La phonétique articulatoire
- 3- L'appareil phonatoire et la production d'un son
- 4- Le tableau phonétique
- 5- La transcription phonétique.

La liste bibliographique :

- Brin F., Courrier C., Lederlé E. et Masy V.(2004). *Dictionnaire d'orthophonie* (2eme édition). France: Ortho Edition.
- 1-Cornut,G. (2009). *La voix*. Edition PUF.
 - 2-Delbecque, N.(2006).Linguistique cognitive, Comprendre comment fonctionne le langage.De Boeck Supérieur Edition .
 - 3-Le Huche,F et Allali,A . (2010). *La voix. tome 1*. 4em Edition , Elsevier Masson.
 - 4-Jakobson, R. (1976). Six leçons sur le son et le sens. Minuit Edition.
 - 5-Jakobson, Roman et Waugh, Linda.(1980). La charpente phonique du langage. Minuit Edition.
 - 6-Vaissière, J. (2015). *la phonétique*. Edition PUF.

1- Définition des concepts clés:

1-1 La linguistique: La linguistique se définit comme une science qui vise à rendre compte du fonctionnement d'une langue sur la base de l'observation et de la description des productions linguistiques de ses locuteurs.

1-2 Les domaines de la linguistique:

Les domaines de la linguistique sont :



1-2-1 le lexical : étude des mots à la disposition du locuteur, mots qu'il peut utiliser et comprendre. Ils constituent son lexique individuel.

1-2-2 La syntaxe est la branche de la linguistique qui étudie la combinaison des mots au sein des phrases .Elle a pour objet d'étude

l'unité de la linguistique par excellence, a savoir la phrase, ainsi que les règles président à l'organisation des groupes de mots dans la phrase. étude de l'ordre des mots, de leur agencement pour la construction d'une phrase qui est l'unité du discours

1-2-2- La sémantique renvoie à l'étude scientifique du sens, elle étudie la signification des mots, des groupes de mots et des phrases, indépendamment des informations fournies par la situation ou le contexte extralinguistique.

1-2-3- La morphologie a pour objet la structure formelle des unités signifiantes de la langue (unités lexicales et grammaticales que sont les mots) ainsi que les règles formelles liées à l'occurrence des formes des mots dans la phrase .Elle s'intéresse aux mécanismes de formation et de variation des unités lexicales. étude de la forme ou signifiant

1-2-4-La pragmatique est la branche la plus récente de la linguistique. C'est le domaine qui étudie l'usage qui est fait de la langue dans le discours et la communication, et vise à décrire l'interaction entre les connaissances linguistiques fournis et les connaissances extralinguistiques (contextuelles) nécessaire pour comprendre les phrases énoncés.

1-2-5- La phonologie : C'est une branche de la linguistique, avec la phonétique qui étudie les sons d'une langue.

La phonologie étudie les sons du langage en ne tenant compte que de leur fonction (leur utilité) dans la communication linguistique.

Le critère déterminant en phonologie est sa capacité à générer des messages différents. Exemple : pain / bain

1-2-6 la phonétique La phonétique est la discipline de la linguistique qui s'intéresse aux sons en tant que plus petits segments de la parole. Elle aborde plus précisément la face matérielle des sons, indépendamment de leur fonction dans la langue.

En orthophonie, la pathologie de l'expression orale peut affecter ces différents niveaux d'une manière élective, suivant l'origine du trouble.

Le trouble sémantique, lexical, syntaxique et morphologique intéresse le langage.

Les troubles phonétiques intéressent l'articulation

Les troubles phonologiques et les troubles du débit intéressent la parole.

1-3-Définition de la phonétique:

1-Définition de la phonétique :

La phonétique a pour objet les sons dans leur réalisation concrète indépendamment de

leur fonction linguistique, La Phonétique étudie avec précision les sons en tant que réalité physique, acoustique et articulatoire, qui est observable dans toutes les langues du monde. Elle se fixe comme but de fournir une description très fine de tous les sons. Elle y parvient grâce à divers instruments.

La phonétique étudie les caractéristiques articulatoires, acoustiques et perceptives, des différents types de sons.

Elle est une science interdisciplinaire par essence, elle emprunte à plusieurs disciplines : physiologie, acoustique, physique, psychologie, médecine, sociologie, linguistique.

2-Les domaines de la phonétique:

La phonétique comprend trois grands domaines : (phonétique acoustique, phonétique auditive et phonétique articulatoire)

2-1 la phonétique acoustique (physique) :

- **L'acoustique** est la branche de la physique qui étudie les sons. L'analyse acoustique peut être réalisée de manière objective.
- **L'acoustique de la parole** se réfère à la phase de transmission du son sous la forme d'une onde sonore dans l'air ambiant où baignent généralement les locuteurs.

L'objet d'étude de la phonétique acoustique est constitué par l'onde sonore tel que produite par les organes de la phonation.

La classification des sons du langage que nous propose la phonétique acoustique est basée sur les propriétés physiques des sons. Ces propriétés ont trait à la nature périodique ou apériodique de l'onde sonore et sont en outre responsables de la sensation de hauteur, de celle de l'intensité, du timbre et de la durée des sons perçus. Bien que cette onde soit audible, ses propriétés physiques ne sont pas

observables qu'à l'aide d'appareils permettant d'analyser les éléments qui la constituent.

Le son est ce que l'oreille perçoit de la vibration d'un corps. Généralement la vibration se propage dans l'air jusqu'à l'oreille, mais le son se propage aussi dans l'eau et même dans les corps solides. Le son est donc une vibration, une sorte d'onde (produite par un objet) qui se propage par et à travers des corps physiques (l'air, eau, le bois, métal...) à une certaine vitesse selon la densité du milieu :

Exemple:

- Dans l'air le son se propage à la vitesse de 340 m / sec onde
- Dans l'eau, la vitesse de propagation est de 1500 m / sec onde
- Dans un solide tel que l'acier, la vitesse de propagation est de 5000 m / sec onde

Les caractéristiques physiques d'un son :

- **Fréquence** : Nombre de vibrations effectuées par seconde. Elle s'exprime en hertz (Hz): 1 hertz = 1 vibration par seconde.
- **Hauteur** : La hauteur d'un son correspond à la sensation auditive aiguë ou grave liée à la fréquence : plus la fréquence est élevée, plus le son est aigu. Un son grave a une fréquence fondamentale basse.
- Un son aigu a une fréquence fondamentale élevée. La perception se situe entre 16 et 16 000 Hz
- **Intensité**: Elle dépend de l'amplitude des vibrations, son faible a une petite amplitude. Un son fort a une grande amplitude, La perception se situe entre 0 et 140 dB
- **Le timbre** : est la qualité qui permet de différencier des sons de même hauteur et de même intensité émis par les sources sonores.

Dans la parole, le timbre est la qualité de la voix qui la différencie d'une autre voix

2-2- la phonétique auditive:

Elle s'appelle aussi « phonétique perceptive ». Elle étudie la réception et le décodage des sons par l'appareil auditif. Les domaines d'étude de la phonétique auditive sont l'anatomie et le fonctionnement de l'oreille ainsi que les voies auditives qui relient cette dernière au cerveau. Le système auditif se compose de deux parties : le système périphérique et le système central.

La phonétique auditive étudie l'appareil auditif et plus exactement la perception par l'oreille et les centres nerveux de l'onde sonore. S'intéresse à la réception des sons de parole par l'appareil auditif et leur identification.

L'oreille humaine a une très grande sensibilité. On considère que l'oreille peut percevoir 1600 fréquences et 3050 intensités différentes. Il faut distinguer entre l'audition qui révèle de la sensibilité de l'oreille à entendre et la perception, qui procède d'une activité mentale de reconnaissance. Les personnes âgées entendent souvent mal les fréquences aiguës comme /f/ et /s/. Mais elles peuvent les reconstruire grâce au contexte. Dans le premier cas il s'agit d'audition, dans le second cas de perception.

L'oreille a des limites, elle ne perçoit pas les sons trop faibles, trop graves ou trop aigus. Les deux facteurs intensité et hauteur s'associent pour déterminer des seuils de perception. Ainsi un son de 64 Hz nécessite pour être entendu une intensité de 50 dB alors qu'un son de 1000 Hz est perçu avec une intensité de 10 dB. De même, l'oreille ne supporte pas les sons trop intenses. Il y a des seuils de douleurs au-dessus de 140 dB. Les fréquences où se produisent les sons de la

parole se situent pour une audition normale moyenne dans une zone de perception plus large. Mais elle peut se modifier selon l'âge et l'état de santé de chaque individu. La totalité des sons théoriquement audibles se situe entre 16 et 16000Hz soit une étendue d'environ 10 octaves.

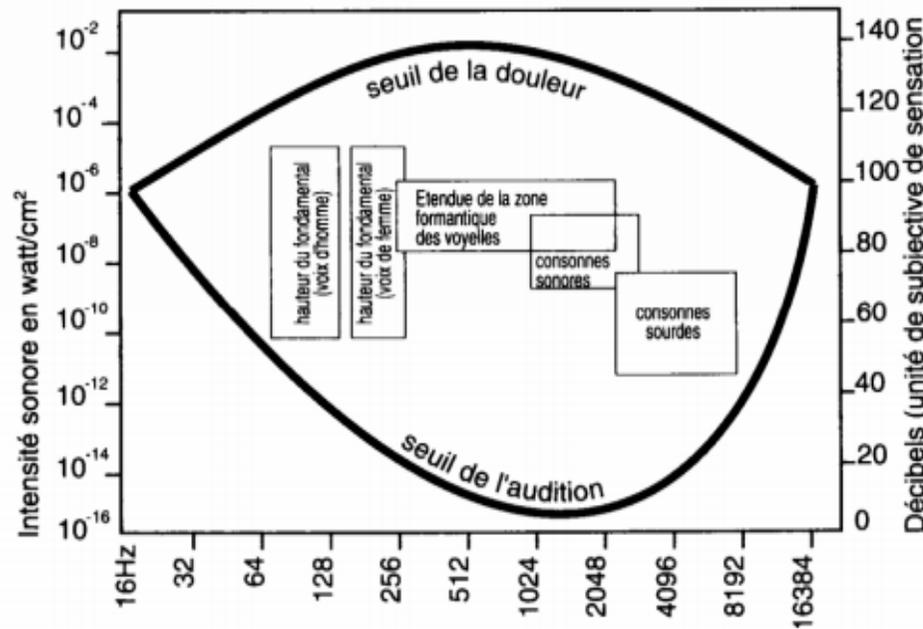


Schéma n°1 qui illustre la perception du langage

3-3- La phonétique articulatoire proche de l'anatomie et de la physiologie, étudie la production de la parole et les organes de la phonation et de l'articulation. Elle étudie l'agencement des organes qui entrent en jeu lors de la production lors de la production des sons.

La phonétique articulatoire décrit les sons en fonction des mouvements des organes de la parole qui les produisent. Comme les sons sont généralement classés d'après leur mode de production et leur lieu d'articulation, il est nécessaire d'avoir une connaissance même sommaire de l'appareil phonatoire et des mécanismes de production de la parole.

locuteur	Message	Auditeur
Emetteur	Signal	Récepteur
production	Transmission	Réception
Processus d'encodage	Code	Processus de décodage
Physiologie des organes de la parole		Physiologie oreille, nerf auditif
Phonétique articulatoire	Phonétique Acoustique	Phonétique Perceptive (auditive)

Tableau n° 1 qui présente les trois domaines de la phonétique